

Conseil d'établissement du jeudi 26 novembre 2015

Présents :

Membres de droit représentant l'administration: Mme Feyeux, Mme Tempel, M. Marchetti  
Représentants des personnels : Mme Behl, Mme Brassart, Mme Gadowski, Mme Vergult  
Représentants des parents d'élèves : Mme Caparros, Mme Garnier-Posez, Mme Schöppner  
Représentants des élèves : Isabelle Zehetner, Louis André (retard excusé)

Membres siégeant à titre consultatif : Mme Henry-Werner (Conseiller consulaire), Mr Lefebvre (président du Comité de Gestion), Mai Do (vice-présidente du CVL) (retard excusé)

Absents (excusés) : M. Fouquet, Mme Auvray, M. Cherpin, Mme Fondecave, M. Langlet, M. Procope-Mamert

**1- Installation du conseil d'établissement**

Rappel : le Conseil d'Etablissement est l'organe principal qui règle les affaires de l'établissement, il est compétent pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré en ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Il adopte : le Projet d'Etablissement, le règlement intérieur de l'établissement, les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire, le plan annuel d'éducation à l'orientation.

Il émet un avis sur les autres sujets.

C'est un organe tripartite : 5 membres de droit représentant l'administration, 5 représentants élus des personnels (4 sièges pourvus), 5 représentants élus des parents d'élèves et des élèves.

Il est présidé par le chef d'établissement.

Il comprend également des membres siégeant à titre consultatif : le consul Général de France à Düsseldorf, les conseillers consulaires de la circonscription, un représentant du Comité de Gestion, le vice-président du Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne,

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, membre de l'administration (le Proviseur) et d'un secrétaire adjoint. Ce dernier est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents. Le PV est adopté à l'ouverture de la séance suivante et affiché dans les locaux de l'établissement.

Mme Garnier-Posez est secrétaire de séance adjoint. •

**2- Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 13/10/2015 :**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité -11 voix

**3- Installation des différents conseils et comités**

\* **Le conseil d'école**

Dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1<sup>er</sup> degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école est instauré un conseil d'école. Il est consulté sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école primaire. Ce conseil est présidé par le Directeur d'école. Ce conseil s'est réuni une première fois le mercredi 3 novembre.

\* **Le conseil du second degré**

Il est mis en place dans tous les établissements du second degré. Il prépare les travaux du CE pour tout ce qui concerne le second degré, notamment : les structures pédagogiques, l'organisation du temps scolaire, le projet d'établissement dans sa partie second degré. Il est présidé par le chef d'établissement. Sa composition est tripartite comme celle du CE.

Représentants de l'administration : Mme Feyeux, Proviseure – M. Marchetti, DAF- M. Fouquet, CPE

Représentants des personnels : Mme Behl ; Mme Gadowski

Représentants des parents et des élèves : Mme Caparros, Mme Garnier-Posez, Isabelle Zehetner, Maï Do, vice-présidente du CVL, assiste à titre consultatif au conseil du second degré.

Ce conseil se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis, au moins 2 fois par an.

\* **Le conseil de vie lycéenne**

C'est une instance où sont débattues toutes les questions relatives aux conditions de vie dans l'établissement. Les lycéens émettent des avis et formulent des propositions qui sont portées à la connaissance du CE. Ce conseil est composé de 10 lycéens élus pour deux ans par l'ensemble des lycéens. Maï Do est vice-présidente du CVL.

Assistent à titre consultatif aux réunions du CVL des représentants (volontaires) des personnels et des parents d'élèves :

M. Fouquet CPE- Mme Berthod, professeur d'histoire-géographie,

Mme Florenville (à confirmer), les représentants des parents sont à la recherche d'un second représentant.

\* **Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

C'est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

Ce comité comprend Mme Feyeux, proviseure – Mme Tempel, directrice du primaire- M. Fouquet, CPE

Deux professeurs : Mme Berthod, professeure d'histoire-géographie – Mme Seigneur, professeure de SVT-

Mme Berger, professeure d'allemand

Deux parents : les représentants des parents d'élèves sont à la recherche de deux représentants.

Deux élèves : Henri Wade – Sacha Caparros

Ce conseil mis en place pour le secondaire a été élargi à l'école primaire.

\* **La commission menus**

M. Marchetti est chargé d'animer cette commission qui examine les menus d'une période et propose des modifications à la société chargée de la gestion de la cantine.

Les représentants des parents et des élèves sont : Mme Bolz, Mme Girault, Mme Florenville, Mme Meyer, Mme Gouin et Isabelle Zehetner.

4- **Bilan de rentrée et actions mises en place**

**Effectifs rentrée 2015** : 588 élèves (72% Français – 13% allemands – 15% autres nationalités)- Effectifs au 26/11= 592

99 élèves en maternelle – 5 classes

220 élèves en élémentaire – 10 classes  
167 élèves au collège – 7 classes  
102 élèves au lycée – 5 classes

Effectifs rentrée 2014 : 549 élèves (73% français- 13% allemands – 14% autres nationalités) soit un maintien des effectifs par rapport à la rentrée 2013.

76 élèves en maternelle -3 classes  
206 élèves à l'élémentaire – 10 classes  
Soit 282 élèves au primaire (307 en 2013-2014 soit 25 élèves en moins).  
181 élèves au collège – 8 classes  
86 élèves au lycée – 3 classes  
Soit 267 élèves au secondaire (240 en 2013-2014 soit 27 élèves en plus)

Effectifs rentrée 2013 : 547 élèves, au lieu de 573 à la rentrée 2012, soit 26 élèves en moins.

A la rentrée 2015, les effectifs augmentent de manière significative en maternelle (+23 élèves) et en élémentaire (+14). Ils baissent au collège (-14), conséquence de la baisse précédente en élémentaire.

Eléments d'explication :

- Contexte plus favorable : augmentation de la population à Düsseldorf, grèves dans les Kindergarten l'an dernier.
- Plus de communication de l'établissement pour se faire connaître. Le site internet joue un rôle très important en offrant une information riche et actualisée ; Portes Ouvertes le 7 novembre pour la 3<sup>ème</sup> année.
- Une offre pédagogique plus en adéquation avec les attentes et les besoins. Ainsi, mise en place du FLE (français langue étrangère) pour attirer une clientèle moins francophone.

Arrivée de M. Lefebvre, président du Comité de Gestion.

## **Les actions du projet d'établissement au 1<sup>er</sup> trimestre- les projets**

### 1<sup>er</sup> axe : Une pédagogie en route vers l'excellence

Dans le cadre de l'éducation culturelle et artistique

- \* Visite de l'exposition Miro au K20 (GS- CE2)
  - \* Exposition au Forum NRW « Ego Update » sur les selfies et l'identité à l'ère digitale.
  - \* Cinéma 6<sup>ème</sup> « Die fünf Freunde » avec les professeurs d'allemand
  - \* Théâtre pour les 1ères « La métamorphose » de Kafka (Die Werwandlung)
  - \* Théâtre pour les 6ème B le 10 décembre « Le petit prince »
  - \* Représentation des « fourberies de Scapin » le 9 décembre à 18h à la Waldorf Schule par les élèves de l'atelier théâtre de 1ère.
  - \* Opéra pour les CE2 à Duisbourg « Hansel et Gretel »
  - \* En liaison avec l'Institut français d'Essen, rencontre avec un écrivain René Frégni, auteur de romans policiers (CM2- 2<sup>nde</sup>)
  - \* Visite d'Aix- la –Chapelle, sur les traces de Charlemagne pour les CM1 annulée ( consignes reçues le 25 novembre de la Directrice de l'AEFE).
  - \* Participation des CP, CM1 et CM2 au concours Chronos, liste d'ouvrages sélectionnés par le Ministère de l'Education Nationale.
- Présentation du projet par Mme Brassart : thème de cette année : « Grandir, c'est vieillir, vieillir, c'est grandir un peu. » C'est une réflexion sur le temps et l'existence.
- \* Participation d'une classe de maternelle (Mme Vergult) à l'opération sapins de Noël de l'UNICEF organisée par la Commerzbank en liaison avec les consulats des différents pays (3 décembre). Le thème choisi pour le sapin décoré par nos élèves est la Tour Eiffel. Ce projet participe à notre objectif de mieux faire connaître l'école.

Ces sapins restent exposés dans le hall de la Commerzbank avant d'être offerts à des centres d'accueil pour enfants ou personnes retraitées.

\* Projet de café littéraire avec des élèves de seconde (APP AEFÉ) : à mettre en place avec les élèves.

\* Participation à des actions mises en place par le réseau AEFÉ comme le concours de discours de la zone Europe Centrale à Hambourg pour les CM2 , l'action pédagogique pilote « lieux de mémoire » avec le projet conduit avec les élèves de terminale intitulé « Auschwitz, quelle signification pour moi qui ai 18 ans en 2016 ? »

Inscription à « Ambassadeurs en herbe ».

Intervention du président du Comité de Gestion : les écrivains qui viennent pour des conférences avec l'Institut français de Düsseldorf ne peuvent-ils venir au LfdD ?

Réponse du Proviseur : C'est ce qui est fait mais cela n'est pas toujours compatible avec leurs emplois du temps.

Dans le cadre de la politique des langues :

\* Développement de la politique des langues : option européenne anglais et option européenne allemand en 6<sup>ème</sup> et en 5ème.

\* Mise en place de l'espagnol en 4ème

\* Mise en place du latin au lycée

\* FLE: 16 élèves concernés dont 6 qui ne parlent pas du tout français et 9 qui le parlent un peu, de la grande section au CM1, cette année.

Les élèves sont retirés de leur classe, par niveau, pendant prioritairement des temps d'allemand. Le travail se fait en lien avec le professeur de la classe, c'est très important

Les groupes sont constitués de 2 à 4 élèves maximum.

Le travail est quotidien, 4x30mn pour les GS

4x55 mn pour l'élémentaire

L'impact du recrutement d'un enseignant FLE a été perçu de façon très positive lors des journées portes ouvertes.

Dans le cadre du développement de l'enseignement scientifique :

\* 2<sup>ème</sup> année pour l'atelier de recherche en mathématiques « Maths en jeans » .

\* Participation à différents concours mathématiques.

\* Echange inter degrés en mathématiques : projet de géométrie sur les pavages de Penrose

\* Visite du Musée de l'Industrie de Ratingen pour les CM2

\* Travail sur le climat pour les élèves de 5ème avec une visite au jardin phénologique de Düsseldorf

Dans le cadre de la promotion de l'enseignement du sport :

\* Participation à la coupe du monde de rugby AEFÉ en // de la coupe du Monde à Londres

\* Participation à des compétitions organisées par la ville : tennis de table, basket, football, badminton. Depuis l'an dernier, les professeurs ont constaté des progrès dans beaucoup d'activités. Le fait de se mesurer à d'autres écoles incite nos élèves à progresser.

\* Dans le cadre de L'Atelier sport du vendredi de 15h30 à 17h30, proposition d'un cycle d'escalade

\* Poursuite de notre recherche de nouvelles activités à proposer aux élèves

L'aménagement du gymnase est en cours. Cela permettra un meilleur aménagement des locaux et un accès aux équipements et matériel plus facile.

En ce qui concerne l'équipement multimédia :

\* 2 salles du primaire (CM1) ont été équipées en vidéoprojecteurs interactifs à cette rentrée scolaire.

## 2<sup>ème</sup> axe : Un accompagnement individualisé pour obtenir le meilleur de chacun

Dans le cadre de l'accompagnement individualisé :

- \* PPRE et PAP au collège sous la responsabilité du professeur principal qui prend contact avec les parents et organise une rencontre entre les parents, l'élève et les enseignants des disciplines concernées par le PPRE ou le PAP. Un contrat est alors signé entre les parties indiquant des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le contrat est établi pour une durée précise et un bilan est fait à la fin de la période. Désormais ces dispositifs sont mis en place dès le début de l'année. Ainsi, une réunion a été organisée à la prérentrée pour faire le point sur les élèves auxquels nous proposerions ces dispositifs d'aide.
- \* Travail de suivi individualisé des élèves au lycée dans le cadre de l'AP.

Dans le cadre de l'orientation :

- \* Mise en place et développement d'un « parcours avenir » ( point 5 de l'ordre du jour)

## 3<sup>ème</sup> axe : Une éducation à la responsabilité pour former des citoyens du monde

Dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté :

- \* CESC : Prévention des risques- Intervention de la police en 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> (drogue et alcool)

Association- Intervention en 3<sup>ème</sup> et seconde sur les drogues illégales en mars (cannabis)+ réunion avec les parents en soirée (dates à confirmer).

Travail avec « Prevention in Act » : Ateliers de prévention en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>+ Ecole des parents (4 modules)- Cette proposition doit encore être validée dans le budget 2016.

Harcèlement : proposition d'une conférence destinée aux parents par Monica Toscano ?

- \* CVL

\* Projets conduits par des élèves : REWE- Tafel, sacs déjà préparés de produits de 1<sup>ère</sup> nécessité vendus par des élèves de première dans les supermarchés un samedi de novembre.

Collecte de produits d'hygiène pour les réfugiés avec la Diakonie.

Ces deux projets ont permis aux élèves de prendre conscience des difficultés qui peuvent surgir lors de la réalisation concrète d'un projet. Il est à noter que ces deux projets menés par les lycéens ont eu de très bons résultats.

- Projet : mise en place d'une semaine de l'engagement pour les élèves de seconde en juin ?
- Délégués de classe : campagne électorale, journée élections avec la mise en place d'un bureau de vote.

• Groupe Evoglobal : né l'an dernier. Ses objectifs= faire prendre conscience aux élèves de leur place dans le monde, de l'impact de leurs actes sur la marche de nos sociétés. Appréhender un problème dans sa globalité, prendre des responsabilités, imaginer des solutions, avancer ensemble. Présentation par Mai Do (vice-présidente du CVL) et membre du groupe Evoglobal : projet « Yes, we light » sur les lampes solaires, projet en partenariat avec l'école centrale de Nantes, projet en cours pour cette année : organiser deux conférences sur le thème de la planète, du développement durable.

• A l'invitation de l'Institut français de Düsseldorf, dix élèves de terminale ont participé à un événement culturel dans le cadre de la COP 21. Projet piloté par l'institut français et le Land NRW autour d'un danseur (Grégory Gaillard) et d'un taggeur (Nasty) : double performance artistique suivie d'un débat entre les artistes et les 200 jeunes participant au projet.

## **5- Le programme d'éducation à l'orientation**

(document en annexe)

Le document est lu par le président de séance.

Les participants prennent acte des actions d'orientation présentées et les approuvent.

Le document est rectifié car la réunion du 24 novembre 2015 avec les parents sur l'organisation du bac n'a pas concerné les classes de 1ères.

Le programme est voté à l'unanimité -12 voix (arrivée de Louis André)

## **6- Voyages scolaires**

Document reçu le 24 novembre 2015 : les règles applicables aux sorties et voyages scolaires pour les établissements AEFÉ dans la période d'urgence prolongée par le Parlement français jusqu'au 28 février 2016. Chaque voyage doit faire l'objet d'un accord de l'ambassade (poste diplomatique).

- Voyage en Pologne du 13 au 18 décembre pour les Terminales : accord en attente au jour de la tenue du CE
- Classe verte CM2 – la classe verte ne sera pas un séjour linguistique comme l'an passé. Une nouvelle orientation est à l'étude. Le Humboldt Gymnasium ne peut renouveler la classe verte commune pour des raisons d'organisation interne en 2016.
- Participation à un festival de théâtre à Toulouse en juin pour le groupe théâtre de 1ère.
- Congrès « Maths en jeans » à Milan du 6 au 9 avril 2016.

D'autres projets ne sont pas encore assez avancés pour faire l'objet d'une présentation au CE.

## **7- Conventions**

Le lycée a signé une convention avec le centre de conseil à l'éducation de la AWO qui effectuera les prestations suivantes :

- \* diagnostic et accompagnement thérapeutique des enfants et adolescents
- \* conseil psychologique pour les parents en langue française
- \* conseil des enseignants

(1h/semaine sur 46 semaines au minimum, intervenante : Mme Baroche)

## **8- Approche du calendrier scolaire 2016-2017**

Distribution d'un document de travail. Une proposition de calendrier scolaire sera votée par le CE qui se tiendra en mars. Cette proposition est ensuite transmise à l'AEFE qui la valide.

## **9- Point sur la restauration scolaire**

M.Marchetti fait un premier bilan de la fréquentation de la cantine. Il s'avère que la fréquentation est en hausse avec notamment une plus forte affluence les mardis et mercredis.

De nombreux problèmes sont à noter depuis la rentrée avec le prestataire : problèmes dans les quantités et au niveau du service. Depuis le mois d'octobre, la commission cantine travaille activement sur l'amélioration de la prestation et de nouvelles mesures ont été prises avec le prestataire Speisezeit.

Un suivi attentif est porté, tout particulièrement depuis le retour des vacances d'automne, pour s'assurer de la qualité du prestataire. En cas de poursuite des problèmes rencontrés depuis la rentrée de septembre, la commission menu adressera un courrier au prestataire pour trouver un moyen d'y remédier au plus vite.

Il n'y a pas d'autres prestataires en concurrence pour le moment, mais cela pourrait être envisageable si cela ne s'améliore pas rapidement. Il n'est pas fait mention de délai.

Deux tables (soit 12 places au total) ont par ailleurs été achetées pour permettre de fluidifier le rythme de la cantine. Les élèves disposeront ainsi d'un peu plus de temps pour prendre leur repas.

Les représentants des parents et des personnels s'accordent pour souligner les difficultés notées dans la prestation du service, tant en quantité qu'en qualité.

La prochaine commission cantine tiendra compte des remontées des parents pour faire un nouveau retour écrit au prestataire sur les points à améliorer.

## 10- La réforme du collège

La réforme du collège entre en vigueur à la rentrée 2016.

Les grands axes de cette réforme sont les suivants :

- Une deuxième langue vivante sera enseignée à tous les collégiens dès la classe de 5<sup>ème</sup>
- Un accompagnement personnalisé sera mis en place dans les emplois du temps. En classe de 6<sup>ème</sup>, l'objectif est de faciliter la transition entre l'école et le collège en cherchant à faire acquérir plus explicitement les méthodes nécessaires aux apprentissages. La classe de 6<sup>ème</sup> est intégrée au cycle 3 (CM1- CM2- 6<sup>ème</sup>). Au cycle 4 (5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>), l'objectif est aussi, notamment en classe de 3<sup>ème</sup>, la construction de l'autonomie dans la perspective de la poursuite d'études au lycée.
- Un nouveau « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » et les nouveaux programmes qui en découlent seront appliqués (français, mathématiques, histoire).
- Des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) permettront aux élèves du cycle 4 de réaliser des projets collectifs concrets. Il s'agit de développer l'expression orale, l'esprit créatif et la participation des collégiens. Ces projets devront s'inscrire dans l'une des thématiques interdisciplinaires suivantes : corps, santé, bien-être et sécurité ; culture et créations artistiques ; transition écologique et développement durable ; information, communication, citoyenneté ; langues et cultures de l'Antiquité ; langues et cultures étrangères ; monde économique et professionnel ; sciences, technologie et société.

Cette réforme implique que les équipes éducatives construisent, mettent en œuvre et animent des situations d'enseignement et d'apprentissage qui prennent en compte la diversité des élèves.

L'organisation du collège repose sur le professionnalisme et la capacité d'initiative des enseignants. Elle implique un travail d'équipe conséquent.

Au niveau de l'établissement, la deuxième langue vivante est proposée dès la 6<sup>ème</sup> et cela ne devrait pas changer.

Le rattachement de la classe de 6<sup>ème</sup> au cycle 3, devrait se faire sans difficulté majeure. La taille de l'établissement permet un dialogue facilité entre les enseignants du primaire et du collège.

Pour les autres points de la réforme, cela implique une réflexion et un travail en amont.

Concernant les EPI, les thèmes traités sont au nombre de 8 et 2 doivent être abordés à chaque niveau.

Certains projets rentrent déjà dans ces domaines.

Il est également noté une souplesse dans la gestion des projets. Ces derniers peuvent être menés sur un mois, un trimestre, ou une année.

L'attente est que les enseignants travaillent ensemble pour mettre en place des projets.

### Questions diverses :

Le président de séance fait lecture des points remontés aux représentants des parents d'élèves :

Les commentaires et débats sont engagés à la fin de chaque point :

- Langues :

*« les parents s'étonnent de la non-séparation en langues à partir de la seconde. Cela ne tire pas vers le haut et n'est pas en adéquation avec la politique des langues de l'établissement. Il y a un groupe Euro-Anglais et Abibac et un groupe pour les autres dans lequel les élèves de LV et les débutants sont ensemble. Y-a-t-il une possibilité de séparer ce 2ème groupe (30 élèves)? Est-ce que des tests de niveau sont faits à la rentrée? »*

*« Espagnol: les parents sont très contents de la nouvelle professeure. »*

La direction a conscience du problème posé par les effectifs déséquilibrés entre Groupe Abibac (13 élèves) et Non Abibac (28 élèves) dans certaines classes et a déjà rencontré à ce sujet les délégués des classes concernées. La difficulté vient également du fait que des élèves ayant la possibilité de suivre la filière

AbiBac ne le font pas, ils doivent faire un choix entre l'option anglais et AbiBac. Des solutions sont à l'étude (changement de salle, passage de certains élèves en groupe AbiBac en cours d'année...). Il est impossible de diviser les groupes en deux, ni de mettre en place des TD, la taille de l'établissement ne le permet pas.

Pour la certification en anglais, il n'existe pas d'organisme à Düsseldorf qui propose de certification où les consignes ne soient pas en allemand et il faudrait du temps supplémentaire pour préparer les élèves. L'organisme de certification de Dortmund (qui a fait passer les certifications l'an passé en CM2) ne se déplace que pour les primaires.

En allemand, le B1 sera ouvert à plus d'élèves en fin de 3ème.

- Sport:

*« les parents remercient les professeurs pour l'organisation de tournois inter-écoles. Serait-il possible de connaître les tournois ou autres manifestations suffisamment à l'avance pour anticiper une meilleure organisation, notamment lorsque ceux-ci se déroulent pendant les vacances ou pendant les heures de cours? Comment se fait le choix des tournois et des enfants qui y participent? Quid des tenues avec le nouveau logo? »*

Les tournois sont connus, mais les dates des rencontres ne le sont que tardivement. Les écoles de la ville de Düsseldorf n'ont pas le même rythme.

Pour la sélection, les élèves s'inscrivent auprès des professeurs de sport pour participer aux tournois et il y a une sélection en cas de trop grand nombre de participants.

Concernant une tenue ou un tee-shirt avec le nouveau logo pour représenter le LfdD lors des rencontres, le comité communication et développement est en charge du dossier. Aucun délai pour une mise en place n'a été annoncé.

Il n'existe pas d'association sportive propre au LfdD ?

Non, des ateliers sont proposés le vendredi après-midi par les professeurs de sport. Actuellement, c'est un atelier escalade.

- Santé:

*« Intervention pour la drogue jugée très positive par les parents. Demande pour les 4ème, est-ce possible? Est-ce que ces interventions seront renouvelées l'année prochaine et suivantes? »*

*Stress: « est-il traité dans le cadre de la prévention des addictions avec notamment l'intervention de Prevention in Act? »*

- Pour les 4<sup>ème</sup>, l'intervenante pense que les élèves sont trop jeunes. Elle propose cette intervention en 3<sup>ème</sup> et seconde.

Un renouvellement les années suivantes est envisageable mais les élèves de seconde auraient déjà assisté à cette séance en 3<sup>ème</sup>.

- La gestion du stress n'est pas traitée de manière spécifique. Cependant une convention a été signée entre le LfdD et la société AWO pour un accompagnement par une psychologue (en français).

Les dates des interventions de « Prevention In Act » ne peuvent être communiquées pour le moment. Le suivi de cette prestation est soumis à l'approbation budgétaire du Comité de gestion pour l'année 2016.

En cas de difficultés ou problèmes, il est recommandé de contacter le professeur principal ou la psychologue qui va travailler avec notre établissement. Cette information sera communiquée aux parents notamment via le site internet.

- Orientation: *« Remontées très positives après la venue de la conseillère d'orientation pour les études en Allemagne- renouvellement d'année en année? »*

R : oui, cette intervention sera renouvelée.

- Sécurité: *« Les représentants des parents au CE maintiennent leur demande de fermeture de l'établissement: grillages et portails de 2,50 m minimum, carte d'identité scolaire pour l'accès à l'école, des caméras de surveillance aux entrées reliées au secrétariat et interphone pour permettre*



*l'ouverture ou non de la porte en dehors des créneaux fixés par la direction. Nous vous remercions pour le recrutement d'un vigile à l'entrée de l'école ».*

Après un rappel de la direction précisant que les mesures dont il est question ont des conséquences financières qui relèvent d'une décision du Comité de gestion et non du CE, les débats sont ouverts en présence du président du Comité de gestion et de l'ensemble des représentants élus.

Les représentants des parents souhaitent connaître la position des autres représentants présents dans la salle.

La majorité des représentants exprime sa volonté de sécuriser l'accès à l'établissement.

Le président du Comité de Gestion ne partage pas cet avis et souhaite que des experts se prononcent sur cette question de la sécurité. Le sujet sera abordé la prochaine réunion du comité de gestion.

Par ailleurs, le comité de gestion souhaite avoir l'avis de l'ensemble des parents estimant que les représentants des parents d'élèves ne sont pas représentatifs de la communauté scolaire.

Les représentants des parents d'élèves rappellent qu'il se font l'écho des remarques qui leur sont remontées.

Les enseignants également élus par leurs pairs s'offusquent que la légitimité des parents élus soit remise en cause par le président du comité de gestion.

Les représentants des enseignants estiment que si cette légitimité des parents élus est remise en cause, il n'y a pas de débat possible et qu'il y a incohérence à reconnaître leur légitimité en tant que représentant des enseignants.

Il est rappelé par les représentants des parents d'élèves élus que leur légitimité est reconnue par le comité de gestion sur certains sujets, notamment attendant à la sécurité (pour exemple, la mise en place de la zone 30 dans la rue de l'école). Le président du Comité de Gestion maintient qu'il ne reconnaît pas la représentativité et la légitimité des parents élus au conseil d'établissement pour débattre avec eux. Il rappelle qu'une Assemblée Générale extraordinaire a été convoquée par le Comité de gestion pour le jeudi 10 décembre. L'ordre du jour porte sur la construction d'un nouveau bâtiment et l'élection/ réélection de nouveaux membres.

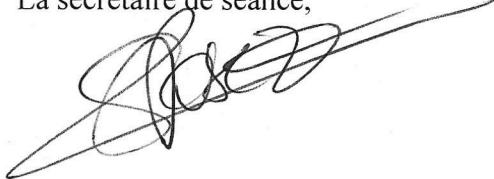
Le président du Comité de Gestion accepte la proposition d'y ajouter un point concernant la sécurité.

La Présidente de séance met un terme à la discussion car il n'est pas possible d'avoir un échange constructif sur ce sujet.

Les représentants des élèves demandent s'il serait possible d'installer un plus grand nombre de places de stationnement pour les vélos. Il faudrait trouver l'espace le plus approprié pour cette installation.

La présidente lève la séance à 20h20.

La secrétaire de séance,



Sabine GARNIER-POSEZ

Le chef d'établissement,



Catherine FEYEUX